

Football/AO CMS/Au sujet de la résiliation des contrats des recrues congolaises

Un différend qui n'a pas lieu d'être ?

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

DOLESS Oviebo, le président de l'AS Vegas a quitté Libreville, hier, très remonté contre l'AO CMS qui ne veut plus conserver les trois joueurs empruntés au club de deuxième division de Brazzaville. Selon lui, le 31 août dernier, le champion du Gabon 2018-2019 a informé les joueurs Melfis de Dieu Akanapio, Ulrich Menzeli et Jean Rosis Okoumou Opimbat de la décision de résilier les contrats qui les liaient jusqu'au 30 mai 2020. En attendant le démarrage du National-foot 1, les trois recrues ont été engagées par la formation de Bosco Alaba Fall pour la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (Caf). Elles

ont même été retenues pour la double confrontation face à Elect-sport du Tchad. Pour Doless Oviebo, "si l'AO CMS a décidé de se séparer des trois joueurs, elle a au moins l'obligation de respecter les clauses des contrats contenues dans la convention de prêt signée le 19 juillet 2019". Notamment sur le plan pécuniaire, le dirigeant congolais réclamant au club gabonais ce qui reste de la prime d'installation, du salaire mensuel (300 000 FCFA) de chaque joueur et de l'indemnité de prêt (il reste 6 500 000 FCFA à payer sur 7 500 000 FCFA). Du côté de l'AO CMS, l'attitude du président de l'AS Vegas est incompréhensible. D'autant plus que, "parlant par exemple de l'indemnité de prêt, après le montant d'un million de



Éliminé de la Ligue des champions de la Caf, CMS ne voit plus l'intérêt de garder ses recrues étrangères dont Melfis de Dieu Akanapio (droite).

francs déjà versé, la convention y relative dit que la deuxième tranche doit être payée le 15 septembre 2019, c'est-à-dire dans trois jours. Au lieu d'attendre cette date, je suis surpris de voir M. Oviebo commencer

à réclamer ce qui reste", explique le patron de l'AO CMS, Bosco Alaba Fall. Lequel précise que "les lettres adressées aux joueurs sont un appel à un entretien préalable avant une éventuelle résiliation des contrats qui

ont été signés le 10 août dernier". Dans ces correspondances, il est effectivement écrit ceci : "Nous vous invitons à un entretien, le 6 septembre 2019 à notre siège de Montagne Sainte". Alaba Fall explique que "les parties contractantes se sont accordées sur la possibilité de rompre les contrats si CMS n'accède pas au second tour des préliminaires de la Ligue des champions, mais aussi de les surseoir en attendant d'être fixées sur la date de démarrage du championnat 2019-2020 ou de les renégocier". Et, poursuit-il, c'est la même démarche qui a été entreprise avec Chico Parfait Atangana Amina et Bertrand Yossa Kibaba, les deux recrues camerounaises qui viennent d'être remerciées conformément aux clauses des contrats. Non sans faire observer,

preuve à l'appui, que "dans les contrats liant CMS aux joueurs congolais, il est dit clairement que ces derniers n'ont pas eu recours à un intermédiaire (agent de joueur) lors de la signature". Le président de l'AS Vegas envisage de saisir le tribunal arbitral du sport (TAS) pour trouver une solution. Une possibilité qui suscite l'ire de son collègue de CMS. Lequel maintient finalement son intention de "rompre les contrats pour juste cause sportive", non sans le renvoyer à la lecture des articles 2 (alinéas 1, 3 et 4), 3 et 4 (alinéa 5) du règlement de la Fifa sur la collaboration avec les intermédiaires. Mais aussi des articles 10, 13, 14 et 15 du règlement du statut et du transfert des joueurs.

Football/Avant le 1er tour aller de la Coupe de la Caf entre AS Pélican (Gabon) et Rangers international FC (Nigeria), samedi prochain à "Augustin Monedan" de Libreville

Qui est réellement le représentant nigérian ?

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

L'ÉQUIPE gabonaise, l'AS Pélican de Lambaréné, qui s'est montrée quasiment rassurante mardi dernier au stade de Sibang devant Lozosport en match amical (1-0), reçoit samedi prochain, à "Augustin Monedan de Sibang, la formation nigérienne des Rangers International FC. Ce, dans le cadre du match aller du premier tour de la Coupe de la Confédération africaine de football (Caf).

Une question cependant: où placer le représentant nigérian, club fondé en 1970 et basé dans la ville d'Enugu, sur la scène continentale des clubs ? Il faut savoir que le club de Rangers International FC a participé à dix reprises à la Ligue africaine des champions (1971, 1975, 1976, 1978, 1982, 1983, 1985, 2006, 2013 et 2017). Il a atteint la finale de cette compétition en 1975, mais a été battu par le club guinéen d'Hafia FC. Il a également participé à sept reprises à la Coupe de la Caf (1996, 2003, 2004,



La formation nigérienne de Rangers International FC vient défier le club gabonais de l'AS Pélican. Samedi prochain.

2005, 2013, 2017 et 2018). Il a aussi disputé à trois reprises la Coupe des coupes

(1977, 1978 et 1984), remportant le trophée de cette épreuve en 1977

aux dépens de l'équipe camerounaise du Canon de Yaoundé. Opposé à l'AS Pélican cette année dans sa 8e participation de la Coupe de la Caf, Rangers International FC affiche la sérénité. À deux jours de la manche aller à Libreville, le capitaine du club nigérian, Okey Odita s'est montré confiant sur le site en ligne "brila.net". "Nous ne subissons aucune pression. Nous sommes en regroupement pour préparer le match de samedi contre l'équipe gabonaise", a-t-il confié. Avant d'ajouter que, "l'équipe s'est bien

préparée et a joué quelques matchs amicaux pour garantir la forme du groupe." Le club du président Richard Auguste Onouvié pourra-t-il se débarrasser de Rangers International FC qui arrive cet après-midi à Libreville ? Il faut rappeler qu'au tour précédent, les poulains de l'entraîneur Gildas Ndoumbou ont réussi l'exploit de sortir Maniéma Union de la RDC de son antre, où Mangasport avait laissé les plumes quelques années auparavant.

Brèves

AS Pélican : le Camerounais Franklin Kueté signe pour deux saisons



Photo : J.F. Marola

EN provenance de l'USM de Loum (Cameroun), le défenseur axial Franklin Kueté, 25 ans, fait dorénavant partie de la grande famille de l'AS Pélican. Qui affronte ce samedi à Augustin-Monedan de Sibang, Rangers International FC du Nigeria, en match comptant pour la Coupe de la Caf.

Cédric Mandjel avec Lozosport la saison prochaine ?



Photo : J.F. Marola

L'ATTAQUANT Cédric Mandjel qui a été l'un des meilleurs artisans du club de l'AO CMS la saison écoulée, a disputé le match amical AS Pélican-Lozosport. Il portait les couleurs du club de Mulundu. Mandjel va-t-il jouer l'an pro-

chain avec la formation de Lastoursville ? Le secrétaire général de Lozosport que nous avons interrogé à ce sujet n'écarte pas l'éventualité d'engager Mandjel. Mais avec l'onction du staff technique.

Otiomo et Ebondé libérés

SOCIÉTAIRES de l'équipe de Lozosport de Mulundu la saison dernière, le gardien de but gabonais, Moussa Otiomo, et l'attaquant camerounais Philippe Ebondé Ebongué ne font plus partie des effectifs de Lozosport. Ils sont libérés par le directoire de "Lozo" pour inconduite.



Photo : J.F. MAROLA